

L'évaluation formative pour permettre le développement de la compétence à communiquer oralement

Christian Dumais

Number 175, 2015

L'évaluation des apprentissages

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/81371ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dumais, C. (2015). L'évaluation formative pour permettre le développement de la compétence à communiquer oralement. *Québec français*, (175), 6–8.



L'évaluation formative pour permettre le développement de la compétence à communiquer oralement

CHRISTIAN DUMAIS *

Au cours des dernières années, des chercheurs¹ se sont intéressés aux pratiques d'enseignement et d'évaluation de l'oral des enseignants québécois du primaire et du secondaire. Malgré la place importante occupée par l'oral dans les programmes de formation du Québec, les résultats de recherche nous apprennent qu'il est encore peu enseigné dans les classes de français et que son évaluation demeure limitée. De plus, lorsque les élèves reçoivent des rétroactions de leur enseignant en ce qui concerne leur compétence à communiquer oralement, celles-ci ont souvent lieu seulement lors d'une évaluation finale. Les rétroactions en cours d'apprentissage demeurent plutôt marginales. Étant donné le peu de temps consacré en classe à l'apprentissage et à l'enseignement de l'oral, les élèves ont rarement la chance de vivre des évaluations formatives en lien avec le développement de leur compétence à communiquer oralement. Pourtant, l'évaluation formative est un élément essentiel de l'enseignement et de l'apprentissage². Afin de mieux comprendre l'importance de cette évaluation comme aide à l'apprentissage, notamment en ce qui a trait à l'oral, cet article présente des moyens et des outils à mettre en place en classe de français.

L'ÉVALUATION FORMATIVE : UNE AIDE À L'APPRENTISSAGE

En classe, il ne viendrait sans doute pas à l'idée d'un enseignant de demander aux élèves de faire une production écrite de fin d'étape sans qu'ils aient pu s'exercer et de l'évaluer en fonctionnant de la sorte : « Écrivez-moi un texte de 300 mots sur votre animal préféré. Écrivez bien, ne faites pas trop de fautes, utilisez de beaux mots et soyez intéressants ! » Bien que caricatural, c'est souvent ce qui se passe en ce qui concerne la compétence à communiquer oralement. En effet, ce type de situation, lorsque transposé à l'oral, fait en sorte que des consignes sont données sans qu'il y ait eu un enseignement préalable qui permette aux élèves d'observer, d'analyser, de manipuler, d'exercer et d'étudier les objets de l'oral (débit, posture, etc.) et le genre (débat, entrevue, etc.) qui seront évalués. L'expérience sera heureuse ou malheureuse selon les caractéristiques personnelles des élèves, les conditions dans lesquelles ils seront évalués et le fait qu'ils aient bénéficié ou pas d'un soutien à la maison. Lorsqu'une telle situation est mise en pratique, elle ne permet pas à l'enseignant d'évaluer le développement de la compétence à communiquer oralement

* Professeur de didactique du français à l'Université du Québec à Trois-Rivières, [christian.dumais@uqtr.ca]

des élèves puisqu'une seule évaluation est effectuée et, souvent, sans qu'il y ait eu un enseignement préalable. Cela fait également en sorte de réduire les possibilités de rétroactions de la part des élèves et de l'enseignant. Afin que l'enseignant puisse suivre adéquatement le développement de cette compétence et pour permettre aux élèves de s'exercer, un enseignement de l'oral s'avère essentiel et le recours à des évaluations formatives est nécessaire.

À l'instar de Brookhart³, nous définissons l'évaluation formative comme « l'ensemble des données, recueillies avant ou pendant l'enseignement, qui peuvent être partagées avec les élèves en vue d'une amélioration ». L'évaluation formative n'a donc pas pour objectif d'établir une notation. Elle donne plutôt la chance aux élèves d'apprendre en leur permettant de mettre en pratique leur compétence à communiquer oralement, et ce, bien avant de leur attribuer un résultat. À l'enseignant l'évaluation formative donne l'occasion de vérifier si les interventions didactiques mises en place ont les effets escomptés sur les apprentissages des élèves et cela lui permet de s'ajuster, si nécessaire⁴.

L'évaluation formative permet également qu'il y ait des rétroactions de la part de l'enseignant et des pairs afin de donner la possibilité aux élèves de prendre conscience de leurs forces et de leurs difficultés. L'autoévaluation de l'élève est aussi très importante⁵. Cette dernière et les rétroactions peuvent avoir des effets positifs sur la motivation des élèves et sur leurs apprentissages à condition qu'elles soient comprises comme une aide à l'apprentissage.

UNE ÉVALUATION FORMATIVE EFFICACE

Pour que l'évaluation formative soit efficace, certains éléments⁶ sont à mettre en place avec les élèves. Il est entre autres important de formuler explicitement les objectifs d'apprentissage pour permettre aux élèves de comprendre ce qu'ils doivent apprendre. Les critères de réussite (qui pourront être les critères d'une évaluation finale) doivent aussi être clairement énoncés, et ce, à l'aide des élèves. Une formulation précise des critères de réussite est essentielle pour que les élèves sachent qu'un apprentissage a été effectué. Ces critères servent également de point de référence pour émettre

des rétroactions lors d'évaluations par les pairs et sont utiles pour permettre à l'élève de s'autoévaluer.

La participation des élèves occupe aussi une place importante lorsqu'il est question d'évaluation formative. En effet, « les élèves ont besoin de multiples occasions de s'exprimer oralement, de corriger leurs propos, et de recevoir et intégrer une rétroaction ciblée et descriptive de la part de l'enseignant ou de leurs pairs⁷ ». Cette rétroaction doit donc être précise et axée sur des faits observables. Elle doit permettre de relever les forces de l'élève ainsi que des éléments à améliorer, en plus d'être en lien avec les critères de réussite.

De plus, pour assurer l'efficacité de l'évaluation formative, il est important de s'intéresser davantage au processus d'apprentissage qu'au résultat final. L'évaluation formative doit permettre à l'enseignant de procéder à une collecte de données. Il s'agit pour lui de « rassembler des éléments décrivant ce que les élèves disent ou font, ou ce qu'ils sont capables de dire ou de faire, dans le but d'interpréter et de comprendre leur cheminement⁸ ». Cela a pour avantage d'orienter l'enseignant quant aux prochaines actions à mettre en place et sur la façon de procéder. Pour les élèves, les données recueillies par l'enseignant sont une excellente façon de savoir où ils en sont dans leurs apprentissages, leur donnant ainsi des pistes pour progresser. L'évaluation formative doit donc permettre à l'enseignant de modifier son enseignement et à l'élève d'être informé de sa progression. Ce dernier doit aussi pouvoir évaluer ses apprentissages.

LES MOYENS ET OUTILS POUR COLLECTER DES DONNÉES

Pour que l'enseignant puisse rassembler des données afin d'effectuer une évaluation formative, il doit écouter, observer, prendre des notes, analyser et interpréter, et ce, à l'aide de différents outils et à partir de différents moyens. Parmi ces outils⁹, nous retrouvons entre autres la fiche anecdotique, la grille d'observation, le portfolio et le journal de bord. L'autoévaluation de l'élève est également un excellent moyen de collecter des données puisqu'elle fournit à l'enseignant des renseignements sur l'apprentissage de l'élève et permet à ce dernier de prendre part à l'évaluation.

La fiche anecdotique

Il peut s'agir d'une simple liste d'élèves ou bien d'un document (figure 1) qui donne la possibilité à l'enseignant de consigner des observations. Les données peuvent être recueillies lors de situations formelles ou informelles de prise de parole et d'écoute, lors d'échanges avec un élève, lorsque les élèves sont en interaction en petits groupes ou avec tout le groupe, etc. La fiche anecdotique permet de consigner des données de toutes sortes pour plusieurs élèves à la fois.

FIGURE 1 : EXTRAIT D'UNE FICHE ANECDOTIQUE

Nom :	Nom :	Nom :
Nom :	Nom :	Nom :

La grille d'observation

Il s'agit d'un document qui permet à l'enseignant de noter des observations détaillées quant à la compétence à communiquer oralement d'un élève (figure 2). À partir d'une liste de manifestations observables (critères de réussite), l'enseignant peut collecter des données, c'est-à-dire noter les forces et les éléments à améliorer de la prise de parole d'un élève ou d'un groupe restreint d'élèves. La grille d'observation peut aussi être utilisée par les élèves pour évaluer leurs pairs.

FIGURE 2 : EXTRAIT D'UNE GRILLE D'OBSERVATION

Nom :	Date :	
Éléments d'observation	Forces	Défis
Posture		
Reformulation		
...		

Le portfolio

Le portfolio est « un recueil ou une collection continue des travaux d'un élève montrant ses réalisations et son évolution. C'est un recueil des accomplissements d'un élève, et il fait état des améliorations et du cheminement de l'élève à différents stades de l'apprentissage¹⁰ ». Il peut être constitué d'éléments textuels, visuels, audio et vidéo, et être sous forme électronique ou en format papier.

Le journal de bord

Il s'agit d'un document (cahier, feuille, tableau, etc.) qui permet à l'élève de réfléchir à ses apprentissages et à sa façon d'apprendre. Des questions précises peuvent être posées à l'élève ou il peut choisir lui-même le contenu du journal de bord. Il s'agit d'un outil d'une grande valeur pour l'enseignant. En effet, en consultant le journal de bord des élèves, l'enseignant peut avoir un portrait de leurs apprentissages et de leurs réflexions. Le journal de bord peut aussi être utilisé par l'enseignant pour noter ses propres réflexions.

L'autoévaluation

Il s'agit d'une évaluation personnelle à l'oral ou à l'écrit de l'élève quant au développement de ses compétences.

L'autoévaluation donne à l'élève une certaine forme de contrôle sur ses apprentissages, ce qui peut augmenter sa motivation à l'oral. Lorsqu'il y a évaluation par les pairs, il s'agit habituellement de la première étape avant que les pairs fassent part de leurs commentaires.

QUAND PEUT-ON FAIRE UNE ÉVALUATION FORMATIVE ?

L'évaluation formative de la compétence à communiquer oralement peut être réalisée lors d'activités quotidiennes en classe à condition de donner la possibilité aux élèves de prendre la parole dans une variété de situations et de contextes (avec le groupe, entre pairs, etc.). Elle peut aussi avoir lieu lors d'activités précises en lien avec l'oral. C'est notamment le cas lorsqu'un enseignement de l'oral est effectué par l'entremise de l'atelier formatif¹¹ et lorsqu'une séquence d'enseignement de l'oral est réalisée en classe¹². L'atelier formatif et la séquence d'enseignement donnent la possibilité aux élèves de s'exercer à l'oral avant qu'il y ait une évaluation finale. Ils permettent de connaître ce que les élèves savent avant que l'enseignement et l'apprentissage aient lieu, ils donnent la possibilité aux élèves de mettre en pratique ce qui leur est enseigné, d'en discuter pour s'assurer de leur compréhens-

sion et ils font en sorte que l'enseignant et les élèves soient activement impliqués dans le processus d'apprentissage.

CONCLUSION

Il s'avère essentiel de repenser la planification de l'enseignement de l'oral en fonction du rôle joué par l'évaluation formative sur les apprentissages des élèves et sur leur motivation. La compétence à communiquer oralement se développe sur une longue période, et les élèves ont besoin de vivre plusieurs situations dans lesquelles ils auront la chance d'apprendre et de s'exercer avant que leur compétence soit évaluée formellement. Plus l'évaluation formative sera présente en classe, plus il sera possible pour les enseignants d'évaluer efficacement le développement de la compétence à communiquer oralement des élèves et plus les élèves auront d'indications pour s'améliorer. *

Notes et références

- 1 Entre autres, Lizanne Lafontaine et Geneviève Messier, « Représentations de l'enseignement et de l'évaluation de l'oral chez des enseignants et des élèves du secondaire en français langue d'enseignement », *Revue du nouvel Ontario*, 34, 2009, p. 119-144, et Raymond Nolin, *Pratiques déclarées d'enseignement et d'évaluation de l'oral d'enseignants du primaire au Québec*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal, Montréal, 2013.
- 2 Grant Wiggins et Jay McTighe. *Understanding by Design* (2^e édition). Alexandria (Virginie), États-Unis, 2005, 370 p.
- 3 Susan M. Brookhart, *Stratégies d'évaluation en cours d'apprentissage*, Montréal, Chenelière éducation, 2012, p. 3.
- 4 Ministère de l'Éducation du Québec, *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, Gouvernement du Québec, 2003, 67 p.
- 5 Christian Dumais, « L'évaluation de l'oral par les pairs : pour une inclusion réussie de tous les élèves », *Vie pédagogique*, 159, 2011, p. 1-10.
- 6 Michael Green, Pamela Marshall Gray et Sonia C. Remigio, *La communication orale : Une compétence à développer*, Anjou, les Éditions CEC, 2014, 154 p.
- 7 Jennifer Glass, Joan Green et Kathleen Gould Lundy, *Parler pour apprendre. 50 stratégies pour développer le langage oral*, Oakville, Rubicon Publishing, 2012, p. 18.
- 8 Michael Green, Pamela Marshall Gray et Sonia C. Remigio, *La communication orale : une compétence à développer*, Anjou, les Éditions CEC, 2014, p. 24.
- 9 Christian Dumais, « L'évaluation de l'oral », Dans Lizanne Lafontaine (dir.), *Activités de production et de compréhension orales : Présentations de genres oraux et exploitation de documents sonores*, Montréal, Chenelière éducation, 2011, p. 17-46.
- 10 Micheline-Joanne Durand et Roch Chouinard, *L'évaluation des apprentissages. De la planification de la démarche à la communication des résultats*, Montréal, Hurtubise HMH, 2006, p. 211.
- 11 Christian Dumais, « Atelier pour un enseignement de l'oral », *Québec français*, 157 (printemps 2010), p. 58-59.
- 12 Joaquim Dolz et Bernard Schneuwly, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Issy-les-Moulineaux cedex, ESF éditeur, 1998, 214 p., et Lizanne Lafontaine, *Enseigner l'oral au secondaire. Séquences didactiques intégrées et outils d'évaluation*, Montréal, Chenelière éducation, 2007, 144 p.